



Quatre raisons de revoir régulièrement votre assurance

La vie ne s'arrête pas, et il en va de même pour votre assurance. Que vous déménagiez, que votre famille s'agrandisse ou que vos objectifs financiers changent, vos besoins en matière de couverture évoluent avec le temps. Pourtant, de nombreuses personnes se contentent d'une assurance et l'oublient, pour se rendre compte trop tard que leur protection n'est plus adaptée.

Quatre raisons essentielles de revoir votre assurance :

1. ASSUREZ-VOUS QU'ELLE CORRESPOND TOUJOURS À VOTRE SITUATION



Si vous vous êtes récemment marié(e), si vous avez eu un enfant, si vous avez acheté une maison ou si vous avez changé d'emploi, ces événements marquants peuvent avoir une incidence importante sur vos besoins en matière d'assurance. Une revue de vos polices vous permet de vous assurer qu'elles reflètent votre situation actuelle, afin que vous soyez suffisamment couvert(e) ou que vous évitiez de payer pour une couverture qui ne répond plus à vos besoins.

2. REPÉREZ LES LACUNES OU LES CHEVAUCEMENTS



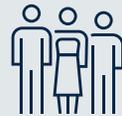
Au fil du temps, il est facile d'accumuler plusieurs polices ou d'oublier les détails de celles que vous possédez déjà. Une revue de votre assurance vous aide à identifier les lacunes, comme l'absence de couverture pour les maladies graves ou l'invalidité, ainsi que les chevauchements qui pourraient entraîner des dépenses inutiles. La rationalisation de votre couverture peut améliorer son efficacité et réduire les coûts.

3. SOUTENEZ VOS OBJECTIFS FINANCIERS



L'assurance est bien plus qu'une simple protection : c'est un outil financier stratégique qui peut vous aider à optimiser votre fiscalité, à planifier votre succession et à atteindre vos objectifs financiers à long terme. Que vous souhaitiez constituer un patrimoine, planifier votre retraite ou gérer les risques liés à votre entreprise, votre assurance doit être adaptée à vos objectifs financiers globaux. Découvrez comment l'assurance s'intègre à votre **plan financier**.

4. VIVEZ LE MOMENT PRÉSENT



Le fait de savoir que votre assurance est à jour vous apporte la certitude que vous, vos proches et vos biens êtes bien protégés. Cela réduit l'incertitude et le stress, notamment en cas d'événements imprévus. Une revue régulière vous permet de vous assurer que vous êtes prêt(e) à affronter tout ce que la vie peut vous réserver.

Le pire moment pour découvrir une lacune dans votre couverture, c'est lorsque vous devez faire une demande d'indemnisation. Communiquez avec votre conseiller Raymond James dès aujourd'hui pour vous assurer que votre couverture d'assurance est à jour, complète et adaptée à votre situation.

RAYMOND JAMES^{MD}

Ces renseignements constituent une source d'information générale et ne devraient pas être considérés comme des conseils personnels en matière de placement ni comme une sollicitation d'achat ou de vente de titres. Les produits et services liés à l'assurance sont offerts par l'intermédiaire de Planification financière Raymond James, qui n'est pas membre du Fonds canadien de protection des épargnants. Les produits d'assurance sont offerts par l'intermédiaire de Raymond James Financial Planning Ltd. Lorsqu'ils fournissent des produits d'assurance vie dans toutes les provinces du Canada, à l'exception de la province de Québec, les conseillers en placement agissent en tant que représentants en assurance de Raymond James Financial Planning Ltd. Au Québec, les conseillers en placement agissent en tant que conseillers en sécurité financière de Raymond James Financial Planning Ltd. Raymond James Financial Planning Ltd. est autorisée à exercer ses activités en tant que société de services financiers dans la province de Québec. Les conseillers de Raymond James ne sont pas des conseillers fiscaux et nous recommandons aux clients de demander l'avis d'un conseiller professionnel indépendant pour les questions fiscales.